

COMMUNE DE MONTELIMAR
RESULTAT DE CONCOURS

SECTION 1 : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Nom officiel : Commune de Montélimar

Adresse postale : Hôtel de Ville, Place Emile Loubet, BP 279

Ville : MONTELIMAR Code NUTS : FRK23 Code postal : 26216 cedex Pays : France

Point de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques – Service de la Commande Publique

Téléphone : 04. 75. 53. 10. 74.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse Internet : www.montelimar.fr

Adresse du profil acheteur : <https://www.montelimar.fr/votre-mairie/marches-publics/marches-en-cours>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITE PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ETENDUE DU MARCHE

II.1.1) Intitulé

Concours restreint sur Esquisse en vue de la conclusion d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment multi-activités sur le site d'Espoulette (29 avenue d'Espoulette) à Montélimar

Numéro de référence : 2022S0018

II.1.2) Code CPV principal : 71221000

II.2) DESCRIPTION

II.2.4) Description des prestations

Il est prévu une enveloppe financière prévisionnelle de 2 225 000,00 € HT avec une part affectée aux travaux de 2 013 000,00 € HT.

La création de ce bâtiment répond à 2 objectifs :

- regroupement des services du CCAS, du SAMU social et de la retraite active sur un seul site ;
- amélioration du fonctionnement des clubs et association en proposant une nouvelle maison de quartier.

Cet équipement devra donc être dimensionné pour l'accueil des personnels des services susvisés et du public pour un total de 250 personnes et permettre un usage varié : accueil, espace numérique, bureaux, salles d'activités, salles de réunion et une salle multi-usage pour des réunions publiques, des réunions d'association ainsi que des spectacles scolaires ou associatifs.

Le marché de maîtrise d'œuvre portera sur une mission classée dans le domaine fonctionnel « BATIMENT - CONSTRUCTION NEUVE » comprenant les éléments : ESQ, APS, APD, PRO, A.M.T., EXE, DET, OPC, et A.O.R.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.2) Type de concours

Restreint

IV.1.9) Critères d'évaluation des projets

Pour l'évaluation des prestations, il sera tenu compte des critères suivants pondérés comme indiqué :

- 1) Qualité de la réponse aux contraintes et exigences du programme (Note sur 20 - Coefficient 2).
- 2) Qualité du parti esthétique, paysager, fonctionnel, urbanistique, environnemental et énergétique (Note sur 20 - Coefficient 1,50).
- 3) Niveau de réponse à la contrainte économique liée à l'enveloppe financière affectée aux travaux et au fonctionnement des futurs aménagements (Note sur 20 - Coefficient 1,50).

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

JOUE n° 2022/S 120-341501 du 24/06/2022

BOAMP n° 22-86588 du 23/06/2022

SECTION V : RESULTAT DU CONCOURS

Le concours s'est terminé sans attribution de prime : non

V.3) Récompenses et primes

V.3.1) Date de la décision du jury : 10/03/2023

V.3.2) Informations sur les participants

Nombre de participants envisagés : 3

Nombre de PME participantes : 3

Nombre de participants étrangers : 0

V.3.3) Nom(s) et adresses du/ des lauréats du concours

ATEAM (mandataire)/ Benjamin Ballay Architecte/ CTE LYON/ DICOBAT/ CET BATIMENT ET ENERGIE/ CANOPEE /BEAUR

123 rue Marcel Reynaud
38920 CROLLES

Le Lauréat est une PME : oui

V.3.4) Montant de la prime

Montant H.T. : 10 000 €

VI.4) PROCEDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2, Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : GRENOBLE

Code postal : 38022

Pays : France

Téléphone : 04. 76. 42. 90. 16.

Télécopie : 04. 76. 51. 89. 44.

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

- soit avant la signature du marché, par référé pré-contractuel conformément aux délais et dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- soit après la signature du marché, par recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- soit après la signature du marché, par un référé contractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2, Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : GRENOBLE

Code postal : 38022

Pays : France

Téléphone : 04. 76. 42. 90. 16.

Télécopie : 04. 76. 51. 89. 44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS

27 mars 2023

BON POUR INSERTION

Le Maire,